

POSITIONNEMENT

Lien hiérarchique : le responsable des affaires financières est placé sous l'autorité hiérarchique du chef d'établissement.

Relations fonctionnelles :

- trésorier
- responsable de l'économat
- contrôleur de gestion
- médecin DIM
- médecin chef de pôle / président de la CME
- cadre supérieur de santé

IDENTIFICATION DU POSTE

Stratégie financière et budgétaire

- Il assiste et conseille le chef d'établissement sur les choix stratégiques en matière budgétaire et financière (affectation des résultats, gestion des provisions, choix d'amortissement, etc.)
- Sur délégation du chef d'établissement, il élabore l'EPRD sanitaire, l'EPCP médico-social, le PGFP et le programme annuel d'investissement.
- Il assiste et conseille le chef d'établissement sur les choix de valorisation du patrimoine hospitalier (bâtiment V120, budget DNA).
- Sur délégation du chef d'établissement, il négocie avec les partenaires externes dans son champ de compétence (ARS, Conseil départemental, Trésor public, organismes de crédit).
- Il pilote la mise en place opérationnelle des réformes tarifaires des structures sanitaires et médico-sociales en lien notamment avec le médecin DIM et le contrôleur de gestion.

Exécution budgétaire

- Il exécute les budgets et élabore les décisions modificatives.
- Il élabore le compte financier.
- Il réalise l'analyse financière du bilan.
- Il supervise la réalisation des bilans de paie.
- Il supervise la réalisation des comptes administratifs anticipés.
- Il réalise les écritures particulières.
- Il contrôle l'actif / la mise à jour de l'inventaire physique.

Pilotage médico-économique des projets

- Il assure le pilotage médico-économique des projets de développement d'activité portés par le Pôle, en lien avec le contrôleur de gestion et le médecin DIM, dans le cadre du Projet Médical de Pôle et du Contrat de Pôle.
- Il organise et anime le dialogue de gestion, avec le contrôleur de gestion et le médecin DIM, autour des projets portés par le Pôle, dans le cadre du Projet Médical de Pôle et du Contrat de Pôle.

Rôle juridico-financier

- Il assure une veille juridique financière et budgétaire, en lien avec l'AAH chargée des affaires générales.
- Il assure le suivi financier des travaux de modernisation, en lien avec l'AAH responsable de la cellule des marchés publics et le directeur des travaux.
- Il apporte au chef d'établissement son conseil juridico-financier notamment dans les affaires contentieuses.

Management

- Au titre de sa mission de définition et pilotage de la mise en œuvre de la politique financière, il assure le management direct du contrôleur de gestion et de la responsable de l'économat.
- Il assure la bonne coordination de ses équipes avec les autres directions fonctionnelles et le pôle d'activité.

Implication dans la vie institutionnelle d'établissement

- Il participe aux travaux d'élaboration du Projet d'Etablissement et met en œuvre les actions afférentes à ces projets dans son champ de compétence.

Implication dans la vie financière de territoire

- Sur délégation du chef d'établissement, il participe aux réunions « DIM-DAF » de la Fédération Hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France.
- Sur délégation du chef d'établissement, il participe aux réunions du Groupement Hospitalier de Territoire Lille Métropole-Flandre intérieure.

QUALITES REQUISES POUR LE POSTE

Savoir-être

- Avoir le sens du service public, de l'intérêt général et de l'utilité sociale.
- Avoir le sens des responsabilités.
- Avoir une grande aptitude à l'écoute, à la concertation et à la négociation.
- Savoir être disponible en tout temps et notamment en cas d'impératifs.
- Savoir convaincre, faire adhérer.
- Avoir une capacité de recul en cas de situation conflictuelle.

Savoir-faire

- Savoir appliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire et les grandes priorités sanitaires, médico-sociales et sociales nationales et territoriales.
- Avoir une vision stratégique des évolutions du système sanitaire, social et médico-social et savoir positionner l'établissement dans des réseaux de santé publique ou médico-sociaux au sein des territoires.
- Savoir expliquer la stratégie, la faire partager, en définir les implications et les déclinaisons.
- Savoir gérer la complexité du jeu des acteurs dans les relations internes et externes.
- Savoir adapter son établissement aux contraintes financières dans un objectif de maintien de la qualité des prestations et des conditions de vie au travail des agents.
- Savoir susciter l'adhésion des équipes en interne comme de celui des partenaires en externe.
- Savoir se diriger dans un environnement complexe.

Savoir théorique

- Connaissances dans le domaine de la santé publique.
- Connaissances approfondies des politiques sanitaires et sociales et des différentes formes de prise en charge.
- Connaissances approfondies en finances et comptabilités (M21 et M22) publiques
- Connaissances juridiques
- Connaissances des modes de gestion des secteurs hospitaliers privé et privé d'intérêt collectif
- Techniques de conduite du changement, de gestion de projets et de programmes (notamment de projets de restructuration ou de coopération) et de négociation et de gestion.



FICHE DE POSTE RESPONSABLE DES FINANCES

(CDI-Fonctionnaire/grades recherchés : attaché d'administration hospitalière ou ingénieur)

Version1
Date : 29/11/2021
Page 3 sur 3

Précisions OFFRE

- CDI ou si fonctionnaire : mutation ou détachement avec objectif d'intégration
- Horaires : 39h/20RTT
- Expérience minimale de 5 ans requise dans le secteur de la fonction publique
- Expérience minimale de 3 ans requise dans l'exercice de missions comptables et financières en structures publiques
- Contact : direction@ghlh.fr – 20 rue Henri Barbusse BP57 59 374 Loos Cedex
- Adressez votre candidature à Madame Séverine LABOUE, Directrice.